



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfet de Saint-Pierre et Miquelon

Saint-Pierre, le 20 février 2020

Devenez inspecteur / inspectrice du travail !

Vous recherchez un métier socialement utile, enrichissant, au cœur des enjeux économiques et sociaux ? Le ministère du Travail recrute des inspecteurs du travail. Le concours a été repensé notamment pour s'ouvrir davantage aux actifs.

A partir du 17 février et jusqu'au 17 mars, les candidats aux métiers de l'inspection du travail pourront s'inscrire aux concours.

- Le concours externe est ouvert aux personnes titulaires d'un diplôme de niveau II (Bac +3).
- Le concours interne est réservé aux candidats appartenant déjà à l'administration et justifiant de 4 années de services publics effectifs.
- Le 3^{ème} concours est ouvert aux personnes qui justifient d'une expérience professionnelle en dehors de l'administration publique (c'est-à-dire en tant que salarié de droit privé, travailleur indépendant, membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale ou de responsable, y compris bénévole, d'une association).

Il n'y a pas de limite d'âge pour s'y présenter.

Ce concours est à affectation nationale avec une formation initiale rémunérée de 18 mois. Les agents du corps de l'inspection du travail (catégorie A), exercent des métiers variés, au centre de l'actualité sociale, de l'emploi, des relations et des politiques de travail. Selon leur affectation, les inspecteurs du travail fonctionnaires de l'Etat veillent à l'application de la législation du travail par le contrôle en entreprise mais aussi par le conseil aux acteurs du monde du travail. Ils mettent en œuvre les politiques de l'emploi en direction des entreprises, participent à la lutte contre le chômage et l'exclusion, et contrôlent la bonne utilisation des fonds de la formation professionnelle dans les entreprises, les organismes collecteurs et des organismes de formation.

Pour se renseigner sur le métier d'inspecteur du travail : <https://travail-emploi.gouv.fr/metiers-et-concours/devenir-inspecteur-du-travail/>

Pour s'inscrire en ligne : <https://travail-emploi.gouv.fr/metiers-et-concours/calendrier-des-concours-et-examens-du-ministere-du-travail/article/s-inscrire-en-ligne>